



Bulletin Municipal - Mai 2020

Muides sur Loire



Edition n°2 spéciale COVID-19

L'Edito du Maire

Muidoises, Muidois,

La première étape du déconfinement progressif démarre le 11 mai prochain, en respectant toujours les gestes barrières et les consignes sanitaires plus que jamais.

La municipalité remercie l'ensemble des commerçants, des artisans, des producteurs et des services à la personne pour leurs disponibilités et leurs services proposés. Nous avons le plaisir de constater que les Muidois ont privilégié les achats de proximité chez les commerçants de la commune.

La réouverture de l'école est prévue le 12 mai pour les élèves de CP, CM2 et grande section de maternelle et le 18 mai pour tous les niveaux et la garderie. La cantine ne sera pas assurée jusqu'à nouvel ordre.

Le Parking de l'école est de nouveau accessible avec maintien du plan Vigipirate. Pour le confort de tous, merci de ne pas stationner devant l'entrée de l'école.

La municipalité remercie les couturières bénévoles pour le travail réalisé pour le compte du Conseil Départemental qui s'engage à fournir un masque pour chaque Loir et Chérien.

Nous espérons tous rapidement un déconfinement total et nous comptons sur le civisme de chacun de vous, pour retrouver une vie normale.

Christian Justine, Maire de Muides sur Loire et sa rédaction.

Mairie

Les agents de la Mairie sont tous mobilisés afin d'assurer le fonctionnement de la municipalité.

Le secrétariat est en présentiel ou en télétravail.

A partir du 11 mai, l'accueil de la Mairie sera ouvert au public de 8h45 à 11h30 du lundi au vendredi.

L'accueil sera équipé d'une protection plexiglass afin de recevoir le public dans les meilleures conditions.

Les agents du service technique ont tous repris leur activité.

Le cimetière est ouvert.

Les salles municipales (Cressonnière et Baccarat) restent fermées jusqu'à nouvel ordre.

L'église est fermée, pas de cérémonie jusqu'à début juin.

Les actualités de Muides sur : <https://www.facebook.com/Mairie.Muides.sur.Loire>

Le ramassage des emballages (poubelles jaunes) a repris le vendredi 08 mai. Le prochain sera le vendredi 22 mai.

Ouverture partielle des déchetteries depuis le 04 mai, uniquement sur rendez-vous, via le site du SIEOM : <http://www.sieom-mer.fr/>

Sans rendez-vous l'accès vous sera refusé.

Les lingettes, masques, gants et mouchoirs utilisés contre le COVID doivent être jetés dans un sac fermé, ne pas les mettre directement dans le bac à ordures ménagères.

Masques

Mi-avril, à l'appel du Conseil Départemental, une vingtaine de couturières bénévoles se sont mobilisées pour entreprendre la fabrication de masques pour les collégiens.

L'attente du matériel a été très longue et lundi 4 mai, nous avons enfin reçu tissus, élastique, fil et patrons pour entreprendre la confection de 550 masques.

Toutes les couturières se sont rendues disponibles et d'un même élan se sont mises au travail.

Solidarité, entrain, plaisir de participer à une action commune sont les maîtres mots de cette équipe de muidoises.

En début de semaine prochaine, les 550 masques devraient être terminés.

Ensuite ces masques repartent au Conseil Départemental pour désinfection et mis sous pochette, puis seront distribués à chaque Loir et Chérien.

Merci à vous toutes qui n'avez pas hésité à vous engager dans cette opération.

Médiathèque

A partir du 11 mai, les bénévoles seront heureux de vous accueillir à la médiathèque en appliquant les gestes barrières.

Ouverture lundi mercredi et vendredi de 16h30 à 18h30 samedi 10h à 12h.

Maison de Santé

➤ Cabinet des infirmières

Les prises de sang faites habituellement au cabinet sont désormais faites à domicile. L'organisation des soins, quels qu'ils soient, se fait par téléphone au 02 54 87 03 17.

Pour l'instant, un test COVID effectué par les infirmières n'est qu'un effet d'annonce. Nos représentants essaient de faire la lumière sur ce sujet. Le test est toujours sous prescription médicale donc les patients doivent passer par leur médecin traitant.

Maison de Santé

➤ Cabinets des médecins

Les salariés vulnérables au COVID19 ou qui vivent avec une personne vulnérable, doivent depuis le 1er mai fournir à l'employeur un certificat médical en relai de l'arrêt de travail (si le télétravail n'est pas possible). Ce certificat est établi par l'assurance maladie pour les femmes enceintes au 3e trimestre, et pour les personnes en Affection Longue Durée (= « 100% ») pour une pathologie à risque de forme grave de covid19 (liste établie par le Haut Conseil de Santé Publique) qui se déclaraient jusqu'alors directement sur www.declare-ameli.fr ou équivalent.

Pour les non-salariés (indépendants, agricoles...) qui doivent rester à domicile du fait de leur vulnérabilité au covid19 ou pour protéger un proche vulnérable, il faudra toujours fournir un arrêt de travail classique.

Les consultations au cabinet vont reprendre progressivement à partir du 11 mai, mais les téléconsultations restent préférables dans la mesure du possible, notamment pour les pathologies chroniques stables et problèmes administratifs (possibilité de prévoir un premier contact par téléphone ou en téléconsultation, et de voir ensemble l'intérêt de venir au cabinet).

Par soucis d'organisation, nous demandons aux patients qui prennent rdv au cabinet par internet de préciser leur motif de consultation.

Le port du masque et le lavage des mains devraient être systématiques avant la consultation, pour tous les patients qui se présentent au cabinet.

Seule la personne majeure qui a un rdv doit être présente lors de la consultation, et un seul parent en cas de consultation pour un enfant ou un majeur protégé (troubles cognitifs, handicap, mesure de tutelle ou curatelle).

Solidarité

Dès le début de la crise sanitaire du Covid-19, **un service d'entraide, de solidarité** a été mis en place dans notre commune.

Spontanément, dans les quartiers, le voisinage s'est inquiété des personnes seules et en fragilité. **Merci à tous** pour cette solidarité active.

Nous souhaitons qu'elle se poursuive au fil des semaines et mois prochains.

Le courriel et téléphone restent à votre disposition pour signaler un besoin :

- Envoyer un courriel à :
muides.covid19@gmail.com
- Appeler le 06-80-43-65-54 de 09h à 12h

Solidarité

L'urgence est là.

La crise que nous traversons n'épargne personne et encore moins les plus fragiles. Les **associations caritatives de Mer** se sont mobilisées et continuent à accompagner les personnes en précarité.

Le **Secours Catholique** distribue des « chèques-service » ce qui permet aux familles démunies de faire leurs courses dans les magasins actuellement ouverts.

Le **Secours Populaire**, quant à lui, a fourni la liste des bénéficiaires à Super U.

Les **Restos du cœur** poursuivent une distribution tous les quinze jours.

Grâce à cette présence sur le secteur, les trois associations mettent tout en œuvre pour se rendre disponibles et accompagner tous ceux qui en ont besoin.

- Secours Populaire : 02.54.81.06.11
- Secours Catholique : 02.54.42.34.83
- Restos du cœur : 09.86.38.99.34

Informations sur les commerçants et producteurs locaux

Amiot pépinières

Votre pépiniériste continue de vous accueillir et de vous conseiller.

Plus de renseignements au 02-54-87-50-63 ou sur <https://www.amiot-pepinieres.fr/>

Admira-Tif

Le salon de coiffure ouvre à partir du 11 mai.

Prise de rendez-vous à partir du 04 mai. Les clients devront porter un masque.

Téléphone : 02-54-87-17-76



Vente, réparation et location vélo.

100% BIKE est resté disponible durant toute la période de confinement.

Les diagnostics et réparations pourront être effectués sur rendez-vous uniquement, idéalement directement à votre domicile ou à l'atelier au 6 rue Nationale de Muides.

Les réparations express seront effectuées sur le pas de porte, dans le respect des gestes barrières.

Contactez Philippe au 07-71-78-32-62.

La Chanterelle – restaurant

En attendant la réouverture, le restaurant vous propose des plats à emporter du mercredi au dimanche. Les menus sont sur <https://www.facebook.com/chanterellerestaurant>

Pour les commandes, appelez au 02-54-81-20-44. Elles doivent être passées au plus tard la veille.

Hôtel le Brame de Sologne

Afin de garantir la sécurité de nos clients, nous avons mis un protocole de désinfection de nos chambres après chaque départ. Il y aura aussi du gel hydroalcoolique et des masques à disposition.

Dès aujourd'hui nous sommes prêts à recevoir de nouveaux clients. Pour éviter une proximité lors du petit-déjeuner, nous proposerons un plateau repas en chambre sans supplément, de plus des kitchenettes sont à dispositions dans 6 suites de nos 20 chambres.

Pour les MUIDOIS, nous proposons un prix préférentiel sur la privatisation de notre SPA (SAUNA, HAMMAM) jusqu'à 6 personnes à 15.00 euros de l'heure au lieu de 19.00 €.

L'offre comprend l'entrée au SPA, peignoirs, chaussons, serviettes ainsi qu'une boisson chaude ou fraîche.



Biscuiterie de Chambord

Nous sommes heureux de vous annoncer la réouverture de votre boutique de Muides le vendredi 15 MAI à 10H.

Venez nombreux, et profitez de superbes promotions !

Toutes les mesures de sécurité sont mises en place pour assurer les gestes barrières.

A partir du 15 MAI, un service **DRIVE ET LIVRAISON A DOMICILE SERA A VOTRE DISPOSITION AU 02-54-33-18- 39.**

Vous pourrez passer vos commandes du mercredi au dimanche.

Nous vous attendons tous avec impatience,

Au plaisir de vous revoir,

Christel et Nelly,

Horaires d'ouverture pour le mois de Mai : du mercredi au dimanche 10h/13h et 14h/18h30

Chez Pat' (restauration)

Ouverture en drive de 18h00 à 22h00. Appeler au 02-54-42-89-25 pour prendre vos commandes.

Désolé s'il y a beaucoup d'attente, mais je suis seul à travailler et je prends une commande toutes les 15 minutes pour respecter les normes sanitaires.

Merci de votre compréhension. Mon Jour de repos est toujours le jeudi. Au plaisir de vous régaler.

La boutique du Domaine du Croc du Merle reste ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30.

« Ouverture assurée pour les prochains jours fériés uniquement le matin ».

Nous continuons à produire chaque jour nos produits laitiers fermiers et notre vin est à nouveau également disponible en cubi de 3L.

Retrouvez aussi dans notre boutique les produits locaux du réseau bienvenue à la ferme.

Nous proposons des livraisons à domicile sur la commune et sur les communes voisines (Valeur minimale 20€).

Passez votre commande par sms au 06-79-97-27-33, nous vous recontactons pour la livraison.

Nous mettons tout en œuvre pour respecter les gestes barrières et continuer à vous proposer notre gamme de produits issus de notre production.

Ferme des Avarenes

Boeufs et Veaux nés et élevés à Muides sur Loire

Vente directe : pas de changements, commander sur internet www.viandefermevaucher.fr et régler via le site.

Ou par mail (fermedesavarenes@orange.fr) et téléphone (06 03 51 26 08).

Mise en place d'une zone sécurisée pour limiter les contacts et précautions sanitaires lors de la distribution et du Paiement. Nos produits sont emballés sous vide. Prochaines ventes 15 et 16 mai.

Boulangerie HERVY CEDRIC

Lundi au mardi : 7h00 à 13h00 et 16h00 à 18h30 - Mercredi : 7h00 à 13h00, fermée l'après midi

Vendredi au samedi : 7h00 à 13h00 et 16h00 à 18h30 - Dimanche : 7h00 à 13h00

Jeudi fermé

Boucherie Christophe Moreau

Pendant le confinement : Du mardi au samedi : 8h30 à 13h00 et Dimanche et jours fériés : 9h – 13h00

Fermé les après-midis. Ces horaires dureront encore au moins 15 jours

Bar – Tabac La Potion Muidoise

Tabac, presse et jeux
uniquement :

Lundi au samedi : 7h00 à 19h00

Fermé le mercredi après-midi

Dimanche : 9h00 à 13h00

EARL Buffel Les 3 Poussins

Vente de volailles (poulets et pintade) et d'œufs.

Chaque vendredi de 16 à 19 heures, avec le respect des distances entre chaque client.

Adresse : 5 Rue du Port

Téléphone : 02 54 87 53 82 ou 06 82 84 52 63

Pharmacie Emonet - Brochard

Lundi au vendredi 9h00 à 12h15 et 14h30 à 19h30

Samedi 9h00 à 12h15 et 14h30 à 17h30

Garage (Top Garage)

Ouverture lundi au vendredi : 08h à 12h et 14h à 19h.

La station-service est ouverte. Pour le service mécanique : appeler le 02 54 87 50 13

Arnoult, Pêcheur de Loire

Vente de poissons frais et de filets surgelés de mulot, d'alose et de carpe. Sur commande et sur RDV car nous continuons la pêche et ne sommes pas toujours présents.

Tél : 06 78 43 44 33 – 06 49 60 05 14 et Courriel : sylvainarnoult24@gmail.com

Fromagerie Lemey

Ouverture : tous les jours de 8h30 à 14h et de 18h à 20h sauf le samedi de 8h30 à 20h et le dimanche de 8h30 à 12h30.

Mesures pour votre protection : 1 pers. à la fois et désinfection

Nos fromages sont vendus aussi à la boucherie, à l'épicerie de Muides, dans les magasins écomarché à Mer, Gamm vert à Tavers et Marché sympa à st Claude de Diray.

Contactez-nous au 09 61 02 41 06 ou Page Facebook "Fromagerie Lemey"

Epicerie de Muides

Ouverture lundi et dimanche matin : 08h30 à 13h – du mardi au samedi : 08h30 à 13h et 16h à 19h. Service Relais Poste : mercredi, jeudi et vendredi

Point vert : retrait d'espèces Crédit Agricole

Dépôt de pain : mercredi après-midi de la boulangerie de Muides et Jeudi de la boulangerie de Saint Laurent Nouan

Informations sur la vie de la commune



Le comité des fêtes de Muides sur Loire est constitué d'un nouveau bureau : Frantz Meynckens, président ; Sébastien Lemaire, vice-président ; Dominique Meyer, secrétaire ; Marcelle Velayandom, secrétaire adjointe ; Valérie Gauthier, trésorière ; Astrid Gauthier, trésorière adjointe.

En tout 20 personnes se sont présentées afin de maintenir les manifestations, randonnées, marché semi-nocturne, années 80, concours de boules.

Dans l'avenir, les membres souhaitent créer des nouveautés pour les jeunes.

Faites-nous part de vos idées.

Contact : cdf.muides@gmail.com.

Jeux pour enfants

La commune a investi dans des jeux enfants qui vont être prochainement installés.

2 jeux ressorts au parc de la cressonnière.

1 jeu avec un toboggan aux bords de Loire.



Concours maisons fleuries 2020



L'été arrive et notre commune commence à mettre en place le fleurissement pour améliorer notre cadre de vie. Face à cette crise, il est important de mettre nos rues, jardins, terrasses, façades, courettes, trottoirs et nos maisons en valeur pour le bonheur de tous afin d'embellir notre lieu de vie.

Le concours des maisons fleuries est donc reconduit afin de vous récompenser de vos initiatives.

Le concours ne nécessite pas d'inscription au préalable. Le jury prendra en compte les conditions climatiques.

La remise officielle des prix aura lieu durant la cérémonie des vœux. Le jury se réserve le droit de photographier et les photos pourront être publiées sur le site de la mairie ou le bulletin municipal.

Le camping Bellevue

Des travaux ont été effectués au rez-de-chaussée du bâtiment à l'entrée du camping : 1 douche pour les personnes à mobilité réduite, 3 douches classiques et la pose de carrelage.

L'entreprise Bouton attend la réception du reste du matériel pour finir les travaux.

L'accueil avait besoin d'un rafraîchissement, elle a été repeinte.

Le camping sera prêt pour une nouvelle saison dès l'autorisation d'ouverture.



Bruits de voisinage

Avec les beaux jours, on réalise des activités d'extérieur, mais toujours dans le respect de la vie en communauté.

Pour le bien de tous, voici un rappel des horaires de l'Arrêté préfectoral en date du 12 mars 2020 relatif à la prévention et la lutte contre les bruits de voisinage.

Horaires pour les particuliers :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Le dimanche et jours fériés de 10h à 12 h

Horaires pour les professionnels :

Du lundi au samedi de 07h00 à 20h00

Si vous subissez des désagréments à répétition, il faut en premier lieu aller voir votre voisin pour lui rappeler les horaires autorisés pour les activités extérieures. Si cela n'est pas suffisant, vous pouvez faire intervenir la municipalité qui servira de médiateur.

En dernier lieu, faire un recours aux officiers ou agents de police (contravention jusqu'à 1500 €).